

Année 2025
Edition janvier 2026

Bulletin municipal



CARLUX

dialogues

2025



Consultable sur : www.carlux24.fr



CARLUX joli village du Périgord noir

1,500 km de la rivière Dordogne.

15 km de Sarlat (Pays de La Boétie)

8 km du château de Fénelon

15 km de l'autoroute Paris Toulouse
(Autoroute A20)

30 km de l'axe routier Bordeaux-Clermont-
Ferrand-Lyon (Autoroute A89)

15 km de la gare S.N.C.F. de Souillac (ligne Paris-Toulouse)

15 km de la gare S.N.C.F. de Sarlat (ligne Sarlat-Bordeaux)

20 km de l'aéroport Brive-vallée-Dordogne

(<http://www.aeroport-brive-vallée-dordogne.fr>)

Piste cyclable, voie verte, vélo route Sarlat-Cazoulès sur la commune.

Équipements collectifs

Foyer Seyral salle de réunion

Salle polyvalente équipée (salle des fêtes)

Place des Platanes (Boules, Spectacles plein air, ...)

Terrain de sport

Chemins pédestres : GR6, nombreux circuits de
randonnées (PDIPR)

Parcours VTT balisés

Zone Artisanale de Rouffillac

Antiquités

Chausse TP

3D concept paysage

Artisans

Gaborieau espaces verts,
Delhorbe Plomberie chauffage,
Nelson, Deboom, Plaquistes

Services au public

Agence Postale communale/bibliothèque

Maison du tourisme Pays de Fénelon

Gare de Carlux Espace DOISNEAU

Gendarmerie

Droit du sol urbanisme Rouffillac

Maison France Services Rouffillac

C.I.A.S. Service à la personne Rouffillac

où restent des traces des guerres
de Cent ans et de religion,
se situe dans la vallée
de la DORDOGNE.

Altitude : 85 à 260 mètres
683 habitants INSEE

Commerces

Libre service Proxi

Halle paysanne

Cafés restaurants

Hôtels

Pizza Big-Good

La ferme de la Chapelle

Itinérant

Poissonnerie

Offre médicale

Médecin

Ostéopathes

Kinésithérapeute

Infirmiers

Rhumatologue

Psychologue

Psychanalyste

Hypnothérapeute

LE MOT DU MAIRE	4
LA VIE MUNICIPALE	5
Le Conseil municipal 2020-2026	5-6
Les services municipaux	6
Le budget 2025 L'état civil	7
Urbanisme ,cartes d'identité, recensement jeunes	8
PLUI, Elections municipales de mars 2026	9
LA VIE DE LA COMMUNE	10
Les vœux 2025, Les cérémonies 2025	10
La bibliothèque, les journées du patrimoine	11
L'école	12-13
Informations	
—Débroussaillage	14
—Voisinage et vie communale	15
—La salle polyvalente (<i>équipements et tarifs</i>)	15
LA VIE DU PATRIMOINE	16
Réalisations au cours de l'année	16-17
Église Ste Catherine Appel aux dons peintures	17
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	18
Cluedo	18
Assainissement collectif	18
L'INTERCOMMUNALITE	19
La Communauté de communes du Pays de Fénelon	19
La ronde des villages	19
Le CIAS	20
Les offres de soins à Carlux	21
Mission locale, Croix rouge, ERRE	22
La Maison France Services	23
Les chenils intercommunaux, Carlux en FRR, taxe de séjour	24
Le SICTOM	25
Le mot des gendarmes	26
LA VIE CULTURELLE	27
Calendrier des festivités 2026	27
LA VIE DES ASSOCIATIONS	28
ANNONCEURS	40

SOMMAIRE

Rédaction et Impression
Mairie de Carlux
Publication Mairie de Carlux
Janvier 2026

Responsables :
Michel Lemasson
Jean Albenque

Photos et textes :
Jean Albenque
Janine Charrier
Odile Couronné
Marie-Laure Ferber
Michel Lemasson
Laurence Espinet
Brigitte Madieu
Brigitte Rey
Dominique Verret

Mairie : 05 53 29 71 08

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h 30 à 12 h et 14 h à 17h 30

Jeudi : fermé au public

Mail : mairie.carlux@orange.fr

MOT DU MAIRE

Chers Carluciennes et Carluciens

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous une nouvelle fois,



L'année 2025 vient de s'achever dans une situation internationale inquiétante, avec de nombreux conflits interminables.

Au niveau national c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel, qu'économique et financier.

Dans cette vie politique tourmentée, la Commune est un repère, c'est un pôle de stabilité apprécié de tous, elle rassemble les administrés autour de projets, elle soutient les associations très présentes sur Carlux afin de favoriser le lien social.

Certains projets annoncés en 2024 ont pu être amorcés, et ceci malgré les lourdeurs administratives qui en freinent la réalisation :

- La restauration de la chapelle Saint Antoine en cours.
- L'espace intergénérationnel près du Proxi. Les travaux ont déjà commencé.
- Un important projet de réhabilitation des sanitaires de l'école qui font l'objet d'une mise aux normes.
- la limitation de vitesse de la traversée de notre village, implantation de stops, panneaux « 30 » à l'heure et d'un feu récompense.
- l'agrandissement du cimetière pour lequel nous venons d'acheter un terrain.

D'autres projets sont à venir tels que : l'amélioration du stationnement dans le bourg , la création de la Maison de la Culture au pied du château favorisant l'attractivité de notre village.

La Commune assure en permanence l'entretien et la rénovation des bâtiments et logements communaux :

- les volets de l'ancienne gendarmerie ont été changés ainsi que ceux du logement au-dessus de la poste.
- Avec l'aval des Bâtiments de France, l'entretien des toitures tels que celle de l'église, de l'Escapade ainsi que celle de la maison médicale a été effectué. Il reste à sécuriser le columbarium.
- Un nouvel agencement de la maison médicale a été réalisé afin de mieux accueillir les patients et favoriser de meilleures conditions de travail des médecins, ostéopathes, infirmier, kinésithérapeute.

L'entretien de la Voirie demande également d'importants travaux, programmés pour le printemps.

L'installation des bâches à eau incendies pour assurer la sécurité des secteurs sensibles.

Tout ceci sans augmentation de la part communale des impôts locaux.

Les élus sont très sollicités pour mener à bien ces projets, ils œuvrent également à la réalisation des festivités, à l'accompagnement des administrés et je tiens à les remercier pour leur travail et leur investissement.

Nos agents communaux sont motivés, attentifs, disponibles et participent chacun dans leur mission au « bien vivre » à Carlux.

Un remerciement également à nos artisans, nos commerçants dont le travail apprécié assure la proximité.

Avec émotion, Le Conseil municipal et moi-même, nous avons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2025, que leurs familles soient assurées de notre réelle empathie .

2026 sera une année de changement du Conseil municipal, je souhaite qu'il continue à œuvrer pour faire de Carlux un village de proximité accueillant où il fait « bon vivre ».

Je vous adresse tous mes vœux de très bonne année 2026, qu'elle vous apporte le meilleur, riche d'amitié, d'amour dans vos vies personnelles et dans la réalisation de vos souhaits.

Riche de joie partagée pour faire perdurer le « bien vivre ensemble » à Carlux.

Que votre santé vous permette de profiter de ceux qui vous sont chers et des instants de bonheur que la vie nous réserve.

Michel LEMASSON

LA VIE MUNICIPALE

Installation nouveau Conseil municipal 2024 - 2026

Michel LEMASSON

Maire

Odile COURONNE

1^{er} Adjoint

Jean-Claude DELHORBE

2^{ème} Adjoint

Marie-Laure FERBER

3^{ème} Adjoint

Jean ALBENQUE

4^{ème} Adjoint

Jean-Charles DAGES

Stéphanie CHARRON

† Philippe ENTE

Lyse FERBER

Guy SAULIERE

Simon SALINIÉ

Janine CHARRIER

Frédéric FERREIRA

Francis JARDEL



Délégués aux organismes externes :

	Titulaires		Suppléants	
S.D.E. 24	Michel LEMASSON	Jean ALBENQUE	Francis JARDEL	Jean-Claude DELHORBE
Syndicat Aérodrome Domme Sarlat	Francis JARDEL	Simon SALINIÉ		Janine CHARRIER
Syndicat Irrigation Prats de Carlux ASA	Jean ALBENQUE		Jean-Claude DELHORBE	Francis JARDEL
Syndicat à Vocation Sco- laire SVS	Janine CHARRIER	Frédéric FERREIRA	Marie-Laure FERBER	Francis JARDEL

Délégués Commissions Intercommunales C.C. Pays de Fénelon :

Délégués au Conseil Communautaire : Michel LEMASSON et Odile COURONNÉ

Économie, aménagement de l'espace et Urbanisme	Jean ALBENQUE	Jean-Claude DELHORBE
Voirie Communautaire	Jean-Claude DELHORBE	Jean ALBENQUE
Petite enfance, jeunesse, sport	Marie-Laure FERBER	Simon SALINIÉ
C.I.A.S. CARLUX (CCF)	Odile COURONNÉ	
Communication, culture, tourisme	Janine CHARRIER	Jean ALBENQUE
Santé, numérique, services publics	Odile COURONNÉ	Marie-Laure FERBER
Évaluation des transferts de charges	Marie-Laure FERBER	
Environnement, rivière GEMAPI	Jean ALBENQUE	Jean-Charles DAGES
SMETAP	Michel LEMASSON	
S.I.A.E.P. CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	Francis JARDEL
Comité de pilotage de la piste cyclable	Stéphanie CHARRON	
Finances, Logements, Personnel	Odile COURONNÉ	Janine CHARRIER
S.I.C.T.O.M. du P.N.	Marie-Laure FERBER, Jean-Claude DELHORBE	Lyse FERBER Odile COURONNE
Assainissement collectif	Jean ALBENQUE	Jean-Claude DELHORBE
	Titulaires	Suppléants

Commissions municipales :

	Président	Membres
Action Sociale	Michel LEMASSON	O. COURONNÉ, S. CHARRON, M.L. FERBER, S. SALINIÉ
Agriculture	Michel LEMASSON	G. SAULIERE, J.C. DAGES, J.C. DELHORBE, F. JARDEL, S. CHARRON
Bâtiments Communaux	Michel LEMASSON	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, L. FERBER, J. ALBENQUE, O. COURONNÉ, F. JARDEL
Bibliothèque	Michel LEMASSON	F. FERREIRA, S. CHARRON, M.L. FERBER
Budget/Finances	Michel LEMASSON	J. CHARRIER, O. COURONNÉ, J.C. DELHORBE, M.L. FERBER, L. FERBER, J. ALBENQUE
Patrimoine/Château	Michel LEMASSON	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, J. ALBENQUE, M.L. FERBER, F. JARDEL
Festivités, Sport, Jeunesse, Affaires culturelles, Salle Polyvalente	Michel LEMASSON	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, L. FERBER, F. FERREIRA
Communication	Michel LEMASSON	J. ALBENQUE, J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, F. FERREIRA, M.L. FERBER, O. COURONNÉ
Location, gestion du matériel	Michel LEMASSON	J.C. DELHORBE, O. COURONNÉ, F. FERREIRA, S. SALINIÉ
Urbanisme	Michel LEMASSON	J. ALBENQUE, F. JARDEL, G. SAULIERE, J.C. DAGES, F. FERREIRA, J.C. DELHORBE, J. CHARRIER
Tourisme	Michel LEMASSON	J. ALBENQUE, J. CHARRIER, P. ENTE, J.C. DELHORBE, M. LEMASSON
Affaires Scolaires	Michel LEMASSON	M.L. FERBER, J. CHARRIER, S. SALINIÉ, F. FERREIRA
Voirie et chemins de Randonnées	Michel LEMASSON	J. ALBENQUE, J.C. DAGES, G. SAULIERE, P. ENTE, J.C. DELHORBE, S. CHARRON, F. JARDEL
Ecologie, Environnement, Biodiversité	Michel LEMASSON	J.C. DAGES, S. CHARRON, Francis JARDEL, S. SALINIÉ, G. SAULIERE, F. FERREIRA

Commission communale des impôts directs :

Commissaires titulaires :

Baptiste CLUZEL, Martine CALMITI, Catherine CHAPOULIE, Jean ALBENQUE, Stéphanie CHARRON, Janine CHARRIER

Commissaires suppléants :

Jean-Charles DAGES, Jean-Claude DELHORBE, Sylvain DELAFAITE, Marie-Laure FERBER, Lyse FERBER, Frédéric FERREIRA.

Les services municipaux

Secrétaires de Mairie

Christelle RIETH

Laurence ESPINET

Référente Communication

Mélanie DESCHAMPS

Employés communaux

Cédric BEAUVES,

Fabien PLANCHE

Accueil Agence postale communale

Gautier MASSIN

Agent d'entretien bâtiments communaux

Marie CHASTANG (CDI)

Agent d'entretien locaux scolaires

Catherine MULLER

Responsable cantine

Annabelle ANDRIEUX (SVS)*

Aide cantine

Camille MARIE (SVS)*

Surveillante cantine

Amélie CHARTIER (SVS)*

Agents spécialisés des écoles maternelles

Catherine MULLER et Céline CASTANG (SVS)*

Garderie périscolaire

Catherine MULLER (SVS)*

* SVS = Syndicat à vocation scolaire

Le budget primitif 2025

Les prévisionnels des budgets primitifs 2025 ont été votés le 14 avril 2025 et se présentent comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Totaux
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Commune	1 437 594,22 €	1 437 594,22 €	1 057 706,54 €	1 057 706,54 €	2 495 300.76 €
Assainissement	101 952,58 €	101 952,58 €	70 245,30 €	70 245,30 €	172 197.88 €
Locaux commerciaux	220 338,00 €	220 338,00 €	302 718,30 €	302 718,30 €	523 056.30 €
Total	1 759 884,80 €		1 430 670.14 €		3 190 554.94 €



L'état civil 2025

Naissances

ARLIE Emma 10 juillet Brive-la-Gaillarde



Mariages

Giovanni MELE & Karine BAUMEL 13 décembre



PACS

Mathilde DELTEIL & Adrien TROUBADIS 26 mars

Léonor BALLERINO & Thomas CLEMENT 28 avril

Décès

DELAIR	Jean	03 mars	Salignac	96 ans
ARPAILLANGE épouse EDME	Françoise	02 avril	Sarlat-la Canéda	76 ans
RIGAL veuve LACOMBE	Georgette	10 mai	Carsac-Aillac	102 ans
ROUET	Jean-Louis	11 juin	Sarlat-la Canéda	82 ans
SEIGNABOU	François	27 juin	Sarlat-la Canéda	86 ans
DUPAIX	Francis	03 juillet	Saint-Vincent-le-Paluel	75 ans
ENTE	Philippe	28 juillet	Carlux	79 ans
PARRE	Jean-Luc	27 juillet	Périgueux	68 ans
COUGOUL	Odile	05 septembre	Sarlat-la Canéda	75 ans
KERYZAOUEN	Daniel	24 septembre	Sarlat-la Canéda	81 ans
EDME	André	18 novembre	Souillac	92 ans
LAGNIEL	Jean	15 décembre	Souillac	97 ans



Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes de renseignements ou d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire en ligne : <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

Un dépôt papier est toujours possible en mairie.

Les formulaires Cerfa de demande d'autorisation d'urbanisme ont évolué depuis le 1^{er} septembre 2022 : la DENCI (Déclaration des Éléments Nécessaires pour le Calcul des Impositions) n'a plus à être renseignée, sauf cas particuliers.

Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du Code général des impôts), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers ».

Cartes nationales d'identité

Leur délivrance est gratuite, attention aux sites frauduleux.

La durée de validité des nouvelles cartes nationales d'identité est désormais de 10 ans.

Cependant, depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité est de 15 ans pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 (sauf cartes établies à des mineurs).

Pour carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise : <https://ants.gouv.fr>

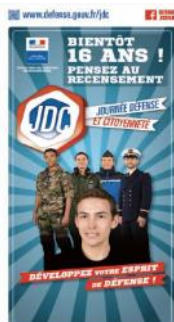
Le site internet « service-public.fr » vous informe également des modalités, notamment pour les voyages à l'étranger.

La Maison France Services est là pour vous aider : voir page 23

Recensement des jeunes

Centre du service national de Limoges

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.



Cette démarche doit s'effectuer le mois de vos 16 ans et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

**Pour toutes questions
vous pouvez prendre
contact avec**

le Centre du Service
National de Limoges
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone : **05.55.12.69.92**

Email :

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Après quatre ans d'un travail d'étude et de réflexion, la première proposition de PLUI a été rejetée par les Personnes Publiques associées. En conséquence, la Préfecture a demandé la révision de nos propositions pour satisfaire à la règle de la réduction de la consommation foncière. Une deuxième version a été à nouveau soumise à l'aval des PPA (Personnes Publiques Associées).

Puis nous sommes entrés dans la phase enquête publique qui s'est déroulée du 18 août au 16 septembre où chacun a pu faire part de ses demandes et de ses remarques auprès des commissaires enquêteurs.

Les conclusions des commissaires enquêteurs ont été soumises aux différentes parties et sont en cours d'étude.

Nous rentrons dans la dernière phase du processus avant la mise en application du PLUI qui devrait être opérationnel dans le courant du premier trimestre 2026.

Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à CARLUX. **Vous élierez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme **CARLUX**, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique maintenant à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs **listes non modifiables** de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.

Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (15 pour Carlux), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Lien : vie-publique.fr/elections-municipales-et-communautaires-des-15-et-22-mars-2026

Panneau Pocket

L'évolution du Panneau Pocket 2025 a permis d'établir une nouvelle présentation avec 9 destinations à savoir:

Infos et alertes, l'annuaire de Carlux, les services de santé, les commerces, les associations, la CC du Pays de Fénelon, l'agenda et les manifestations, les bulletins municipaux, les numéros d'urgence.

Il vous permet aussi de faire des recherches, de classer les favoris de vos communes préférées, de suivre la programmation de l'agenda etc...

Bonne route à cette nouvelle version du Panneau Pocket 2026



Retrouvez nous aussi sur FACEBOOK :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100086105922029>

LA VIE DE LA COMMUNE

Les vœux

Cérémonie attendue et appréciée des habitants, les vœux sont l'occasion pour le maire et son équipe municipale de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets à venir.

Cette année, ils auront lieu le samedi 10 janvier 2026.

Les cérémonies

MESSAGES DU MINISTRE DES ARMÉES ET ANCIENS COMBATTANTS

« Le Devoir de Mémoire n'est pas une option, mais une nécessité »

Extraits des messages du ministre des Armées et des Anciens combattants.

LE 8 MAI 1945

80ème anniversaire de la Victoire et de la Libération,

« Le sacrifice pour la Victoire a été immense, Souvenons-nous : des soldats morts , blessés, prisonniers, auxquels s'ajoutent les civils assassinés, déportés.

La France est meurtrie, mais un peuple entier avait survécu à l'une des pires épreuves de son histoire grâce au soutien de ses alliés »

LE 11 NOVEMBRE 1918 :

Beaucoup de monde ce 11 novembre 2025 pour rendre un hommage.

« C'était il y a 107 ans, Souvenons-nous :

1,4 millions de soldats tombés sur le champ d'honneur, 4 millions de blessés et de mutilés. Souvenons-nous de ces combattants venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques, d'Asie.

Ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas.

Chaque année, devant les Monuments aux morts, les générations se rejoignent.

Unis dans cette mémoire nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, un projet collectif : « Construire un ordre tel que la Liberté, la Sécurité, et la Dignité de chacun soient garanties ».

Sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, la flamme ne s'est jamais éteinte, elle incarne le souvenir et le respect de tous les morts pour la France »

« Celui qui oublie son passé, se condamne à le revivre »
Winston Churchill



Le 8 juin 1944

D'année en année, les représentants des trois communes de Saint Julien de Lampon,

Calviac et Carlux se retrouvent à Rouffillac devant la stèle érigée en souvenir du massacre du village martyr par la Das Reich en 1944.

« L'oubli est la mort de la mémoire », ce n'est pas le cas pour les familles et amis des martyrs, dont l'émotion reste intacte.

L'association « MÉMOIRE EN CHEMIN » a installé au pied de la stèle une boîte noire équipée d'un QR code pour offrir au public un accès à des informations historiques .



L'Agence Postale Communale

Horaires d'ouvertures du service public :

Lundi, mardi, mercredi de 9h à 13h

Jeudi, vendredi de 13h 30 à 17h

Samedi de 9h30 à 12h 30

Amis lecteurs pensez à ramener

les livres lus.

Nous vous souhaitons pour 2026

« UNE BONNE LECTURE ».

La bibliothèque

La bibliothèque de Carlux va fonctionner désormais avec la médiathèque de Carsac Aillac. Toutes les personnes peuvent s'inscrire à la médiathèque de Carsac, y choisir un livre sur place, ou accéder à la médiathèque numérique via le portail "[Tous publics](#)" ou sur "[Accueil - Médiathèque départementale de Dordogne](#)". Pour les personnes à mobilité réduite, un point Relais est maintenu à l'agence postale de Carlux, la mairie maintient un service de récupération de livres ou de retour Carlux-Carsac.

Journées européennes du patrimoine :

le château, un atout pour Carlux

Comme chaque année les Amis de Carlux, sous l'égide de la commune, ont proposé des ateliers médiévaux aux visiteurs du château. Une troupe de quinze intervenants permettait à chacun de découvrir la vie au moyen âge sur les stands de l'apothicaire, des cuisines, des ferronniers, des travaux du textile etc.

Si le samedi la journée a été particulièrement réussie, un violent orage dans la nuit a mis à mal le matériel de la troupe.

Les tentes dans lesquelles ils dormaient ont été inondées ce qui a fortement impacté la journée du dimanche.

Malgré ces conditions difficiles, des visites guidées ont pu être proposées et la fréquentation est restée importante.



Rendez-vous les 19 et 20 septembre 2026 pour les prochaines journées du patrimoine !



Pont de Rouffillac

Les dégradations importantes de corrosion des aciers des trottoirs en encorbellement ont mis en péril cet ouvrage en 2024. Le Conseil Départemental a sécurisé la traverse du pont par la mise place d'une circulation par alternat des PL qui s'est déroulée cet été dans des conditions acceptables.

Le choix de réparation par un nouveau tablier avec trottoir ou passerelle en parallèle sont d'éventuelles hypothèses du futur projet dont les études débuteraient en 2026.

Les travaux de restauration eux, se dérouleront après vote au budget par les élus et après le traitement du pont de Vicq au Buisson de Cadouin qui débutera prochainement.

Patience à tous donc.

Dominique VERRET



L'école

CONTACTS :

Ecole de CARLUX : Mme Ambre PARIS, Mme Valérie BEAUFORT (directrice) 05 53 29 76 09

Ecole de Cazoulès : 05 53 29 74 89 Ecole de Sainte Mondane : 05 53 30 26 77

Ecole de Saint Julien de Lampon : 05 53 29 77 68

GARDERIE à CARLUX jours scolaires:

Horaires : 7h30 à 8h50 et 16h30 à 18h30 tarif : 1,50 euro

SYNDICAT à VOCATION SCOLAIRE DU CARLUXAIS

A CARLUX :

Une nouvelle maîtresse : Madame BEAUFORT est en charge de la direction de l'école. Elle assure la responsabilité de l'une des classes. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Madame PARIS est affectée à l'autre classe.

L'une des deux classes est devenue classe Maternelle, ce qui a entraîné la mise en place par le SVS d'une personne faisant fonction d'ATSEM (Madame MARIE).

Madame CASTANG assure ce rôle dans l'autre classe.

Madame J.DAUHER assure l'accompagnement du bus de CALVIAC et l'aide à la cantine où elle seconde Madame AN-DRIEUX.

Madame MULLER assure la garderie et une partie de l'aide à la cantine.

A SAINT JULIEN DE LAMPON :

Madame BLANC assure la direction de l'école et la responsabilité de l'une des classes.

Monsieur PASTEUR a en charge la seconde classe.

Madame Nathalie LAVAL, secondée par Madame DELAERE, prendra le 1^{er} janvier 2026 une retraite amplement méritée

Madame CHARTIER lui succède : bienvenue à elle.

Madame CULADIOT assure la garderie et l'aide à la cuisine ; Madame NAVES la seconde pour la garderie du soir.

Madame Chr. LAVAL, accompagnée par Madame DELAERE, assure le portage des repas vers CAZOULES et SAINTE MONDANE, ainsi (à tour de rôle) que la surveillance des élèves après le repas à SAINTE MONDANE.

A SAINTE MONDANE :

Madame BOR est la maîtresse de l'école.

Madame DURIEZ assure l'accompagnement du bus et les fonctions d'ATSEM.

Cette école recevra cette année deux stagiaires pour des stages de 5 semaines. Lucas Hugué (MFR de Salignac) et Ema Jolly (Lycée Saint Joseph de Sarlat).

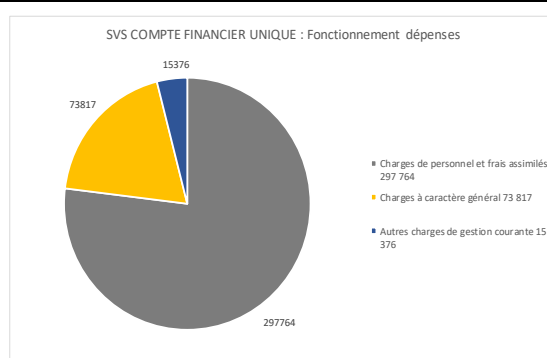
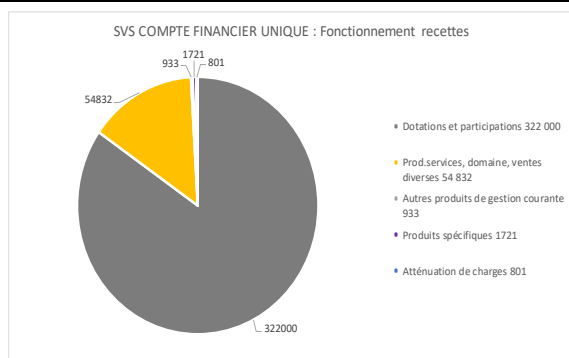
A CAZOULES :

Madame COMBES PIALAT assure la Direction de l'école

Madame PEARCE apporte son aide à Madame VITRAC et aux enfants le temps du repas

Ci-dessous la répartition des élèves du RPI pour l'année en cours.

Effectif et répartition par commune dans les écoles du RPI											
Sainte-Mondane			Carlux			Cazoulès		Saint-Julien-de-Lampon			
1 Classe			Classe 1		Classe 2	1 Classe		Classe 1		Classe 2	
TPS	PS	GS	PS	GS	MS	CP	CE1	CE1	CE2	CM1	CM2
1	13	8	14	8	19	14	7	12	11	13	11



Le

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2026 A TOUS ET A CHACUN !

La vie de l'école de Carlux

Cette année, l'école de Carlux accueille une nouvelle enseignante : Valérie BEAUFORT pour les 19 élèves de la classe de MS et pour la direction de l'école.



Ambre PARIS, toujours en poste sur l'école, prend en charge la classe de PS-GS avec 22 élèves.

Les PS-GS occupent la classe du bas et les MS, la classe du haut.
Chaque classe bénéficie de la présence d'une ATSEM.

Pour les élèves de maternelle, 5 domaines d'apprentissage sont répartis au cours de la journée et de la semaine (mobiliser le langage dans toutes ses dimensions, les outils mathématiques, explorer le monde, les activités physiques et artistiques). Nous veillons à travailler et à renforcer le domaine du langage en priorité (oral, écrit, diversité linguistique).



Les projets de l'école :



Cette année, les deux classes organisent un projet autour de la biodiversité.

A cet effet, chaque classe se rend une matinée par semaine sur un terrain dans la forêt, terrain mis à disposition par la mairie. C'est l'occasion pour les élèves de maternelle de vivre les saisons, d'observer la nature. L'école dehors favorise également la coopération entre les élèves et développe leur agilité motrice.

Ce projet donnera lieu à des plantations et à l'intervention d'un animateur nature sur une journée.

Les deux classes sont également inscrites au projet « Ecole et cinéma » et se rendront 3 fois dans l'année à des projections au cinéma Rex de Sarlat. Les films projetés font partie d'un programme national.

Les évènements du RPI :

Les marchés de Noël ont eu lieu à Cazoulès et à St Julien début décembre. Des productions faites par les élèves ont été vendues au bénéfice de l'Ami'cole et de la Coopérative Scolaire créée au début de l'année scolaire.



Débroussaillage :

Le débroussaillage en milieu rural est une obligation.

Le département de la Dordogne, un des plus boisés de France, est classé département à fort risque d'incendie.

C'est pourquoi le débroussaillage est une obligation si votre terrain est placé à moins de 200 mètres d'une zone boisée. Il doit s'étendre sur un rayon de 50 mètres autour de l'habitation et 10 mètres de chaque côté de la voie d'accès.

Une réunion de sensibilisation s'est tenue début juillet à la salle des fêtes de Carlux organisée par la DFCI 24 (Défense de Forêts Contre les Incendies) chargée de la surveillance des forêts et de la prévention des feux de forêts.

Pour plus d'informations : <http://www.dfci-aquitaine.fr>

Un correspondant pour notre commune a été désigné en la personne de Fabien PLANCHE.

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :



situés dans un territoire aux risques d'incendies



situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BATIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné,
renseignez-vous auprès de votre mairie,
votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir - Mobiliser - Accélérer

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**



La salle polyvalente

TARIFS DE LOCATION PAR TRANCHE DE 48 HEURES

	Résident de la commune	Non résident de la commune
Caution de Garantie	500 €	
Petite salle	60 €	70 €
Grande salle	200 €	220 €
Petite salle + cuisine	150 €	180 €
Grande salle + cuisine	250 €	300 €
Totalité	300 €	400 €

- Location aux associations d'autres communes : 350 €
- Location à usage commercial : 400 €
- Location aux associations dont le siège social est à Carlux : gratuité

Location de la vaisselle :

Lot de couverts complets : (lot de 40 x 4 assiettes + verres + couverts) : 40 €

Supplément pour 40 personnes : 20 €

Flûtes de champagne : 1 €

Vaisselle cassée : 2 €

Produire une attestation en responsabilité civile
Réparation des dégradations constatées sur devis

Renseignements et réservations en téléphonant à la mairie au 05 53 29 71 08

Un bien communal à la disposition de tous



Le parking de la salle des fêtes

Pour le confort de tous, il est souhaitable qu'après chaque utilisation (particuliers ou associations), les locaux et matériels soient rendus propres et en bon état.

Merci de votre compréhension.

Voisinage et vie communale

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Travaux de bricolage et de jardinage

Propriété privée :

Les bruits mécaniques issus des engins à moteur tels que tondeuse, taille-haie, tronçonneuse... sont autorisés :

Les jours ouvrables : 8h30 à 12 h et 14h30 à 19h30

Les samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

Pour les chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sous ou sur la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, les travaux bruyants sont autorisés :

- tous les jours de la semaine de 07 h à 20 h. Le samedi de 08 h à 19 h,
- et interdits le dimanche et jours fériés sauf lors d'interventions d'utilité publique en urgence.

Prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt

Tout brûlage est interdit du 1^{er} mars au 30 septembre.

Le principe est l'interdiction générale des brûlages à l'air libre de déchets verts. Pour la période du 1^{er} octobre au dernier jour de février entre 10 heures et 16 heures, sur les terrains situés dans une commune rurale telle Carlux, le brûlage est toléré sous réserve du respect d'une déclaration en mairie par écrit, 3 jours minimum avant la date prévue.

Seuls les propriétaires de terrains sont autorisés à pratiquer les brûlages de déchets verts. Les collectivités et entreprises d'espaces verts et paysagistes ont interdiction de brûler. Ils doivent donc éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives au brûlage.

L'imprimé de déclaration de brûlage se trouve dans l'arrêté disponible : [Commune de Carlux - Arrêtés](#)



LA VIE DU PATRIMOINE

Réalisations au cours de l'année

Travaux de voirie

Une programmation de plus de cent mille euros de travaux d'entretien de la voirie communale a été prévue cette année. Ces travaux sont réalisés en deux phases et les engagements budgétaires ont été votés.

Dans la première phase, les travaux de réfection, route de Cadiot, rue des Charmilles et chemin de la rivière dont l'état demandait une intervention de reprofilage et de revêtement, ont été réalisés.

Pour la deuxième phase la consultation des entreprises est terminée et les travaux de réalisation sont prévus très prochainement. Ils concernent la ruelle du Coureydou, la route de la Croix de Branel ainsi que l'impasse de la Ferme TRAVERSE.



TROIS AMÉNAGEMENTS DE SECURITE RÉALISÉS EN 2025 DANS LE CENTRE BOURG

1 / Limitation de la vitesse à 30km/h dans la traverse de Carlux.

L'un des premiers objectifs de la réduction de la vitesse à 30 km/h est d'améliorer la sécurité des usagers, notamment les plus vulnérables. En France, selon le dernier bilan de la Sécurité Routière, les accidents en agglomération contribuent pour 32 % de l'ensemble des tués.

La réduction de la vitesse diminue le nombre d'accidents et leur gravité pour les raisons suivantes :

Le champ de vision est augmenté d'environ 30°,

La distance d'arrêt est réduite de moitié,

La violence du choc est diminuée (équivalent à la chute d'un étage au lieu de trois).

2 / Mise en place de panneaux stop au carrefour.



À la vue de la dangerosité du carrefour des rues des Ecuyers et du Duc de Noailles, il a été décidé de le sécuriser.

Ceci a nécessité la mise en place à cette intersection de 2 panneaux Stop (AB4). Cet aménagement a été complété au sol par de la peinture blanche d'arrêt et de peinture jaune interdisant le stationnement sur le bord de la chaussée.



3 / Pose d'un feu récompense entre la route de la salle des fêtes et la route du cimetière.



Depuis le mois de décembre 2025 est en place un feu récompense afin d'inciter les usagers de la route à réduire leur vitesse dans la traverse du centre bourg.

Ce feu est situé stratégiquement sur la RD61 route Reynal de Pons en bas de la descente en provenance de Salignac et à proximité du carrefour du calvaire afin de mieux sécuriser ce lieu,

Définition :

Le feu récompense (aussi appelé feu tricolore pédagogique ou feu incitatif) est un dispositif de modération de la vitesse qui "récompense" les conducteurs respectueux en leur offrant le vert et pénalise les excès par un rouge temporaire.



Création d'un espace de détente intergénérationnel

Un permis d'aménager nécessaire à la création de l'espace de détente intergénérationnel a été déposé auprès des services d'instruction du droit de sol à Rouffillac. Il doit être obligatoirement présenté par un architecte.

Ce projet se trouvant dans le périmètre de protection des abords du château, l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France est nécessaire ainsi que celui de la commission accessibilité, ce dernier garantissant que le site sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Ces deux avis étant favorables, le permis d'aménager est validé et les travaux peuvent commencer et sont confiés à un paysagiste travaillant en partenariat avec l'architecte.

Une première phase de travaux consiste à la réalisation des terrassements pour la confection d'un parking de six places, un chemin piétonnier d'environ quatre cent mètres, deux terrains de pétanque, un espace jeux pour enfants et la plate forme pour un futur City Parc.

Les travaux de plantation d'arbres assurant l'ombrage des espaces de repos ont débuté début décembre.

Une deuxième phase de travaux prévoit l'installation de jeux pour les enfants et du mobilier sportif tout au long du parcours.

Une troisième phase permettra la réalisation du City Parc.

L'église Sainte Catherine

La Dormition

Après de longues années de consultation des autorités de tutelle, de faisabilité technique et financière, l'équipe municipale sous l'impulsion du Maire a lancé les travaux de restauration de la Dormition et du tabernacle de la chapelle Saint Antoine.

La première partie de la restauration des décors peints est achevée et le traitement et la restauration de l'autel sont en cours.



Le traitement du sol fera l'objet d'une deuxième phase de travaux et permettra d'éliminer les remontées d'humidité dans la partie basse des murs ce qui permettra la reprise du reste des décors peints.

Nous sommes accompagnés dans ces travaux par des aides financières de la DRAC d'Aquitaine et des dons déposés auprès de la Fondation du Patrimoine.

L'inauguration est prévue au cours du premier trimestre 2026.

Équipements du service technique communal

Les services techniques communaux se sont vus équipés les années précédentes de nouveaux outils, en particulier d'un tracteur, d'un rouleau compacteur et d'un manitou.

Afin de compléter cet équipement, il vient d'être procédé au renouvellement du camion et de la remorque permettant de déplacer l'ensemble de ces outils sur les sites d'intervention et de procéder aux petits travaux d'entretien de la voirie.

LES INCIVILITES

Nos agents communaux ne sont pas des éboueurs, et pourtant trop d'incivilités au niveau des dépôts d'ordures ménagères les obligent à une surveillance permanente pour évacuer les déchets inappropriés et abandonnés au pied des points de dépôts.

Nous avons la chance d'avoir une déchetterie à proximité, servez-vous-en ;

si vous êtes témoin de ces incivilités, pensez à contacter la mairie.

Cluedo

Comme nous nous y étions engagés avec nos partenaires La Cape Noire et les Amis de Carlux, deux soirées Murder Party ont été organisées, une au mois de juillet l'autre au mois d'août.

Ces deux soirées ont rencontré un très beau succès auprès des Carluciens et des touristes.

L'intégralité de la recette de ces deux soirées a été reversée à la Ligue contre le cancer.



Une cérémonie de remise de chèque par notre partenaire, La Cape noire, aux représentantes de la Ligue s'est tenue le 12 novembre en présence d'élus et des représentants des Amis de Carlux.

A cette occasion, le président des Amis de Carlux s'est engagé à verser la somme de trois cents euros à la Ligue. Nous remercions tous nos partenaires pour leur engagement.

Assainissement collectif

La loi n° 2025-327 du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences eau et assainissement a été publiée au Journal Officiel le 12 avril 2025. Il en résulte que le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes n'est plus obligatoire le 1er janvier 2026 ; la compétence reste donc à la commune.

A partir du 1^{er} janvier 2026, les tarifs seront les suivants :

part fixe : 124,00 €/an (facturé par avance, annuellement). En cas de période incomplète (début/fin d'abonnement en cours de période de consommation), il sera facturé ou remboursé au prorata de la durée, calculé par quinzaine indivisible.

- **part variable : 1,55 €** dès le premier mètre cube d'eau consommé

Soit pour 120 m³ d'eau consommés une facture de 310 €.

A cela s'ajoute la « redevance pour la performance des réseaux d'assainissement collectif » d'un montant de 0,15 €/ m³ pour 2026.

Cette redevance est calculée en multipliant le tarif de base de la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif fixée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'année 2026, à 0,25 €/m³, avec le coefficient de modulation calculé à l'aide d'un simulateur de l'agence de l'eau, dont la valeur obtenue s'élève à : 0,6 (varie de 1 à 0,3). Pour info, cette valeur est calculée selon 3 axes de modulation, (autosurveillance, conformité réglementaire, efficacité de l'assainissement).

Cette redevance collectée par la commune, est reversée à l'Agence de l'Eau.

Afin d'éviter le désagrément fréquent des canalisations bouchées, il est rappelé aux usagers les obligations suivantes :

- ⇒ ne jeter aucun déchet solide tels que : lingettes même biodégradables, protections hygiéniques.
- ⇒ ne pas jeter de produit gras, graisseux, aucun produit dangereux dans vos canalisations, ceci pour assurer la **sécurité des employés municipaux chargés de l'entretien et du bon fonctionnement du lagunage.**
- ⇒ Veuillez vous rendre à la déchetterie pour vous débarrasser de ces produits en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

L'INTERCOMMUNALITE

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FÉNELON

La création de la communauté de communes du Pays de Fénelon est effective depuis le 1^{er} janvier 2014. Elle regroupe les anciennes Communautés de communes du Carluxais-Terre de Fénelon (9 communes) et du Salignacois (8 communes). Elle comprend désormais 17 communes* soit environ 9 500 habitants et s'étend sur 321,45 km².

Pour la commune de Carlux, deux délégués siègent au Conseil communautaire et des conseillers municipaux sont membres des commissions.



**Calviac-en-Périgord, Carlux, Carsac-Aillac, Pechs de l'Espérance, Prats-de-Carlux, Sainte-Mondane, Saint-Julien-de-Lampon, Simeyrols, Veyrignac, Archignac, Borrière, Jayac, Nadaillac, Paulin, Saint-Crépin-et-Carlucet, Saint-Geniès, Salignac-Eyvigues.*

Des nouvelles de l'Office de Tourisme Intercommunal !



LA RONDE DES VILLAGES :

une belle réussite !

Le soleil était au rendez-vous lors de ce week-end d'octobre où randonneurs, bénévoles et organisateurs se retrouvaient, pour la 15^{ème} Ronde des Villages en Pays de Fénelon.

Les bénévoles de Carlux.

Quelques chiffres: plus de 4300 participants et plus de 600 bénévoles répartis sur 21 villages.

Un grand merci à tous les bénévoles de Carlux pour cette 15^{ème} édition de la ronde des villages.

Le week-end s'est passé dans la bienveillance et la bonne humeur.

Grâce à votre énergie et votre engagement l'événement a été une vraie réussite, merci pour votre dévouement.

Merci également pour le travail effectué par l'équipe de l'office du tourisme du pays de Fénelon.



Pour retrouver toutes les animations organisées par l'Office de Tourisme, vous pouvez :

Suivre leur page Facebook : @FenelonTourisme

Visiter régulièrement le site web : <https://www.fenelon-tourisme.com/>

Vous abonner à la newsletter en cliquant sur le bouton vert tout en bas de la page d'accueil !

Pour connaître la programmation de la Gare Robert Doisneau, expositions temporaires, vernissages, etc., rendez-vous sur : <http://www.lagare-robertdoisneau.com/> et sur Facebook : @lagarerobertdoisneau



Le C.I.A.S. Centre d'Action Sociale du Pays de Fénélon

**Service de solidarité et de proximité
pour tous, tout au long de la vie**

CARLUX : 05 53 30 45 51

Adapté aux besoins de chacun, le CIAS vous propose ses services :

Le service d'aide à domicile

Il est composé d'aide à domicile, d'assistant de vie et d'auxiliaire de vie.

Les missions principales sont :

Il s'adresse d'une part aux personnes en perte d'autonomie et d'autre part aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches (ménage, repasage...).

A votre demande, nous nous déplaçons à votre domicile pour étudier avec vous, la prestation la mieux adaptée à votre situation.

Si nécessaire, nous vous accompagnons dans vos démarches pour constituer un dossier de prise en charge.

Les tâches accomplies :

Aide au lever, au coucher, au change

Aide à la toilette ou toilette

Préparation de repas, aide à la prise de repas

Stimulation

Relais de l'aidant

Accompagnement à l'extérieur

Entretien du logement (nettoyage des sols, poussière, salle de bains, wc, réfection du lit, cuisine...)

Prise en charge possible par les caisses de retraite (CARSAT, MSA, CNRACL, CNM, CMCAS...), le conseil départemental (APA et PCH), les mutuelles ou associations (entr'aide cancer...). Un ticket modérateur reste à la charge du bénéficiaire tenant compte de ses revenus.

**Prévenir
Accompagner
Surveiller**

LA LIGUE CONTRE LE CANCER vous accompagne

Tous sont là pour vous aider !

Psychologues,

Onco-diététiciens,

Socio-esthéticiennes,

Ostéopathes, Sophrologues,

Réflexologues, Sexologues.

Plus d'informations auprès du
CIAS ou directement auprès de
la « Ligue contre le Cancer »

Tél. 05 53 09 54 45

Le service de portage des repas

Il s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent bénéficier d'un repas livré à leur domicile. Les inscriptions doivent parvenir impérativement 48 heures à l'avance au CIAS.

Les prestations

Livraison 7 jours sur 7 de 7h à 13h

En liaison froide

Repas composé : un potage, une entrée, un plat, un fromage et un dessert + pain

Possibilité de repas sans sucre ou/et sans sel

Repas confectionné par l'EHPAD de Saint-Rome

Prix du repas 10,50 €.

Le service de prestations sociales

Domiciliation, Dossiers d'aide sociale,

Secours et aide alimentaires,

Actions de préventions.

CONTACTS

654, Route de la Dordogne
ZAE ROUFFILLAC

05 53 30 45 51

cias@paysdefenelon.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Pour tous renseignements complémentaires

Consultez le livret d'accueil :

<https://www.paysdefenelon.fr/wp-content/uploads/2022/10/CIAS-2022-V5-DEFINITIVE.pdf>

L'Aide à Domicile, un métier d'accompagnement,
passionnant utile aux autres.

Le CIAS RECRUTE

Les offres de soins à Carlux :

Médecin :	Samia JAZIRI	05 53 59 47 80	Doctolib
Infirmiers :	Melvin LAVAL	06 98 76 82 39	
Ostéopathes :	Marie SAUVAGE-CAPVERN	07 85 13 23 65	Doctolib
	Marcellin GORRY	06 37 54 37 68	Doctolib
	Juliette CROUZAT		
Kinésithérapeute :	Patrick CLEMENT	06 33 39 13 17	

Maison Médicale

162 route du Duc de Noailles

Psychologue :	Stéphanie HOMEL	06 08 84 70 26	Doctolib
Rhumatologue :	Xavier IMART	06 84 97 03 64	

Maison des Services

24 Square Pierre ARPAILLANGE

Psychanalyste :	Marion SAULIERE du lundi au vendredi sur Rdv :	06 31 33 41 01
Hypnothérapeute :	Fatima DELAIR sur Rdv :	06 82 35 40 39



Service de proximité d'aide et de soutien, la **téléassistance** est la solution pour agir vite en cas de chute, malaise, mais aussi en cas d'angoisse, sentiment d'insécurité.

La **téléassistance** vous permet de vivre à votre domicile en toute sécurité en vous accompagnant dans votre vie de tous les jours .

C'est un service apportant une écoute 24h/24 et 7j/7, une aide rapide, un accompagnement personnalisé et une présence bienveillante à chaque instant.

Une offre gratuite de 4 mois vous est proposée par votre mairie et Cassiopea lors de l'installation .

Pour plus d'informations tel : 0553535454, tele.assistance@cassiopea.fr

LES ATELIERS SENIORS ont le vent en poupe

L'ASEPT et le bien-être à Carlux.

Dans le but de rester en forme plus longtemps, les ateliers seniors animés par des professionnels proposent depuis 10 ans des actions « bien vieillir chez soi » à Carlux.

Cette année, une quinzaine de personnes se sont retrouvées pour participer à un atelier mémoire et un atelier sur la gestion du stress.



En toute bienveillance et convivialité ces moments partagés favorisent également un lien social si important pour la santé et le bien-être de tous.

Vous trouverez plus de renseignements sur le site :

ASEPT du Périgord Agenais.



La Mission Locale du Périgord Noir accompagne les jeunes.

Elle a pour mission d'aider les jeunes ayant des projets ou rencontrant des difficultés à trouver des réponses adaptées, en matière d'emploi et de formation bien sûr, mais aussi de santé, de logement, de mobilité, de sports, de loisirs et de vie quotidienne. Les Missions Locales sont des lieux d'accueil de proximité disponibles **et ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire souhaitant travailler leur projet professionnel.

Des conseillères accueillent et informent sur tout ce qui est relatif à l'emploi, à la formation afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elles orientent vers les partenaires appropriés pour les questions de santé, logement, loisirs, culture et facilitent l'accès aux droits.

Florence DELMAS, conseillère en insertion **vient à Carlux**
le 1^{er} mercredi matin de chaque mois sur rendez-vous.

Prise de RDV pour la Permanence à Carlux au 05 53 31 56 00 ou 06 33 88 40 22

Batiment France service/CIAS de ROUFFILLAC 654 route de la Dordogne 24370 CARLUX.

Mission locale Périgord Noir

Place Marc Busson - 24 200 Sarlat – 05 53 31 56 00 – La Mission Locale du Périgord Noir est présente sur Facebook, Instagram et Twitter.

La Croix Rouge :

A CARLUX place de la Forteresse

Accueil et aide alimentaire (sur justificatifs de revenus). Distribution de colis alimentaires, 1 fois/mois le vendredi

A SARLAT 05 53 59 12 41 les lundis et jeudis de 14h à 16h 30.

Des activités réparties sur 3 lieux différents :

- **au 4 boulevard Henry ARLET** se trouve le bureau de l'antenne locale : (05 53 59 12 41)

Aide, écoute, réconfort, orientation, par un accueil quotidien.

Distribution de colis alimentaires, les lundi et jeudi de 14h à 16h30.

Formation pour tout public : prévention et secours civiques, initiations aux premiers secours.

Urgence et secourisme effectués lors de manifestations sportives, culturelles et de grands rassemblements.

- **au Colombier (ancien hôpital) :**

Vestiboutique : les lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h à 17h.

Vaisselle-petite brocante et puériculture : le mardi de 14h à 17h.

- **33 rue des Cordeliers :**

Mobilier et brocante : les mardis, vendredis de 14h à 16h45; mercredi 10h à 12h et de 14h à 16h45 ainsi que le samedi 10h à 13h. .



Adresse mail :

al.sarlat@croix-rouge.fr

ERRE :

Élu rural relais de l'égalité.

Ici nous luttons contre les violences et les inégalités.

Les violences physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et cyberviolences ainsi que toute discrimination sont punies par la loi.

Vous avez des droits quelle que soit votre situation personnelle.

À Carlux, votre élu relais de l'égalité est joignable à l'adresse Mel :

" **erre.carlux@orange.fr** "

SOS femmes battues : 3919

SOS harcèlement : 3020

Intervenante sociale gendarmerie Sarlat : premier jeudi du mois 09h 30 à 17h





2 antennes vous accueillent sur le territoire :

Antenne de Carlux Mélanie DESCHAMPS

05 53 59 19 87

mfs.carlux@paysdefenelon.fr

654 route de la Dordogne, Rouffillac
24370 CARLUX

Horaires :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 9h-12h et 13h-17h30

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-13h

Vendredi : 13h-17h30



Antenne de Salignac Marina ANDRIESSE

07 48 14 38 72

mfs.salignac@paysdefenelon.fr

Pôle des Services publics, 24590 SALIGNAC

Horaires :

Lundi : 13h30-17h

Mardi : 9h-12h et 13h-17h

Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : 10h-12h et 13h-17h



L'accès des citoyens aux services publics où des agents sont disponibles **pour accueillir, accompagner et aider** les usagers :

- dans leurs **démarches administratives** (l'immatriculation de véhicules, les demandes relatives aux aides personnalisées : au logement (APL), carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, pré-demande de carte nationale d'identité et de passeport etc...)
- dans l'utilisation des **services numériques** (création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création d'identifiants pour accéder au service public en ligne etc.).

Zoom sur les principaux organismes de services publics



Exemple de partenaires :

Direction Générale des Finances Publiques
(impôts)

Agence Nationale des Titres Sécurisés
(ANTS)

Partenaires locaux :

Banque de France
Centre Médico-Social
Mission Locale

Privilégiez un premier **contact par téléphone** ou **par mail** avec les espaces France Services les plus proches de chez vous afin que les agents puissent cibler au mieux vos besoins **avant de vous convier à un rendez-vous !**

Chenils– Le refuge intercommunal

La Communauté de Communes du Pays de Fénelon dispose d'un chenil sur son territoire à **Salignac-Eyvignes**. Il est mis à disposition des **17 communes membres de la CCPF** afin de recueillir uniquement les chiens errants. Les services de la CCPF prennent en charge l'animal une fois arrivé au chenil afin de vérifier son identification pour retrouver son propriétaire.

Si l'animal n'est pas identifié par une puce électronique ou un tatouage, une recherche plus approfondie sera réalisée par le biais d'affiches et de parution sur le journal local. Passé une période de 15 jours, l'animal est récupéré par les services de la **SPA de Brive-la-Gaillarde** afin de le mettre à l'adoption.

Le tarif journalier par chien récupéré aux chenils communautaires est de **50 €**. En 2025 pas moins d'une trentaine de chiens sont passés par les chenils de la CCPF dont les deux tiers ont retrouvé leur propriétaire. Ce chiffre a tendance à fortement augmenter d'année en année !



RAPPEL d'une démarche OBLIGATOIRE :

La CCPF attire l'attention des propriétaires qui **doivent impérativement faire identifier leurs animaux auprès de vétérinaires**.

Contact : Communauté de Communes du Pays de Fénelon – 05 53 30 43 57

Carlux est en FRR (France Revitalisation Rurale)

La ZRR a changé de nom pour devenir FRR (France Ruralité Revitalisation) au 1er juillet 2024. Cette nouvelle classification permet, aux entreprises de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales comme c'était déjà le cas auparavant pour les ZRR.

Taxe de séjour

Tarifs 2026

La réforme de la taxe de séjour est en vigueur sur tout le territoire national depuis le 1^{er} janvier 2020.

Les règles et les tarifs applicables en matière de taxe de séjour sont à retrouver sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon :

attention changements de tarifs à partir du 1^{er} janvier 2026 !

Rappel : pour toute ouverture d'activité de location saisonnière/chambres : s'enregistrer auprès de la mairie via le Cerfa 14004 (à compléter et à remettre à la mairie).

Pour en savoir plus <https://www.paysdefenelon.fr/nos-services-au-quotidien/tourisme/taxe-de-sejour/>

Contacts/renseignements : 05 24 15 00 05 ou 05 53 30 43 57

taxedesejour@paysdefenelon.fr ou accueil@paysdefenelon.fr

INFORMATION SICTOM

Collecte des déchets



CARLUX	Impasse de la déchèterie D61						05 53 59 67 74
HIVER	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	FERMEE
01/01/2026 au 30/06/2026 et du 01/09/2026 au 31/12/2026	FERMEE	8H30 -12H30	8H30 -12H30	8H30 -12H30	8H30 -12H30	8H30 -12H30	DIMANCHES ET JOURS FERIES
		14H - 17H30	14H - 17H30	14H - 17H30	14H - 17H30	13H30- 15H30	
ÉTÉ	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	FERMEE
01/07/2026 au 31/08/2026	FERMEE	6H45 -14H00	6H45-14H00	6H45-14H00	6H45-14H00	7H00-14H00	DIMANCHES ET JOURS FERIES

Tout dépôt sauvage, même devant les conteneurs, peut faire l'objet de poursuites et l'application d'une amende allant jusqu'à 1 500 €.

Nous rappelons qu'il est **strictement interdit** de déposer des gravats et des liquides (huiles) dans ces conteneurs. Il convient là aussi de se rendre en déchèterie.

2025, marque la fin des aménagements des points de collecte sur l'ensemble des communes du syndicat. Cela représente 1481 bornes (525 Ordures ménagères, 595 Emballages/papiers, 361 Verre) réparties sur 307 points des 57 communes du syndicat.

Pour la commune de CARLUX, 19 bornes enterrées ; 4 semi-enterrées, sont installées sur 6 sites (Bas du bourg, La plane, Office du tourisme, face impasse de la déchèterie, Limejouls et Arlie).

En 2024, le SICTOM a collecté sur l'ensemble de son territoire :

10 150 tonnes d'Ordures ménagères (sacs noirs)

3 412 tonnes d'Emballages/papiers

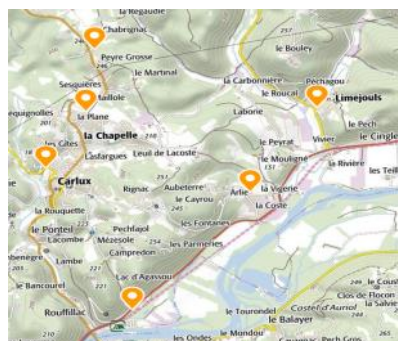
12 642 tonnes en déchèteries dont 2 640 tonnes non valorisables (enfouis)

2 857 tonnes de verre

La tendance 2025, est une légère baisse des Ordures ménagères et des déchets non valorisables de déchèteries (- 8%). Le tonnage de verre et des emballages enregistre une légère augmentation (+ 1.5%)

Pour Carlux, la tendance est à la baisse de 4% des ordures ménagères et à un maintien du tonnage de tri.

Pour des raisons de gestion du personnel et d'harmonisation des pratiques, les déchèteries de Carlux, Saint-Crépin, Cénac et Montignac adapteront les mêmes horaires, été comme hiver, à compter du **1^{er} janvier 2026** :



Pour Carlux, 6 parcs de collecte sont implantés:

- Limejouls
- La Plane
- Le Bourg
- Rouffillac
- Arlie
- La Régaudie

Pour rappel, les personnes n'ayant pas de véhicules adaptés peuvent faire enlever leurs « encombrants » le dernier vendredi de chaque mois, en formulant la demande 8 jours auparavant auprès de la mairie en téléphonant au : 05 53 29 71 08.

Le mot des gendarmes de Carlux

Gendarmerie Nationale



La protection des populations et des biens revêt un caractère fondamental pour l'ensemble des forces de Gendarmerie.

Le contexte sécuritaire actuel, impose d'accentuer une présence plus visible encore, des forces de l'ordre. La Gendarmerie Nationale s'est dotée d'outils innovants en la matière. Néanmoins, la sécurité étant l'affaire de tous, vous devez en être les acteurs, en suivant les quelques conseils ci-dessous :

Atteintes aux biens

- Ne pas laisser les clés de véhicule sur le contact,
- Fermer à clé les habitations, ateliers, dépendances lorsque vous vous absentez même pour un temps limité,
- Ne pas laisser de message sur votre répondeur laissant deviner votre absence, ne pas communiquer d'informations personnelles exemple lieu de vacances sur les réseaux sociaux,
- Prévenir vos voisins proches de votre absence,
- Déposer les objets de valeur en lieu sûr, les photographier,
- Pour les possesseurs de coffre forts, les sceller et mettre les pièces sous alarme. Ne pas conserver d'importantes liquidités.
- Protéger votre habitation : alarme, vidéo – surveillance, alarme sur portable,
- Signaler tout comportement suspect ou ambigu (faux artisans, faux agents EDF, faux agents administratifs, etc.), et penser à noter les plaques d'immatriculation,

Commerçants : limiter les fonds de caisse trop importants. Modifier ses habitudes de dépôts de liquidités en banque. Installer des dispositifs de vidéoprotection (avec enregistrements).

Atteintes aux personnes

Priorité est donnée à la lutte contre les violences intra -familiales et le harcèlement en milieu scolaire. Des enquêteurs sont spécifiquement formés à ces problématiques, ayant une capacité d'écoute et d'analyses de ces situations accrues. Également, une intervenante sociale Gendarmerie se tient à disposition des victimes et des auteurs afin de les orienter vers les structures sociales adaptées et les accompagner tout au long des procédures judiciaires.

La Gendarmerie, engagée face à ces fléaux, multiplie les actions de prévention dans les milieux scolaires et spécialisés.

Fraudes, escroqueries :

Escroqueries : Si des démarchages à votre domicile vous semblent abusifs, prévenir systématiquement les forces de l'ordre. Ne jamais accepter, ni devis, ni facture de démarcheurs vous semblant insistants.

Fraudes à la carte bancaire : vous rendre www.masecurite.interieur.gouv.fr Pour déposer une plainte en ligne (Thésée ou Perceval selon les cas)

Attention à l'utilisation de carte PCS, résultant souvent d'escroqueries bien organisées.

Pré-plainte en ligne : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr> Possibilité pour les victimes ne pouvant se déplacer aisément en Gendarmerie, d'être entendues chez elles, par les gendarmes.

PARTICIPATION CITOYENNE

Afin de diminuer le sentiment d'insécurité, assurer une vigilance bienveillante entre voisins pour détecter les repérages de cambriolages.

La gendarmerie de Carlux en partenariat avec la mairie, vous propose de devenir acteur de votre commune afin de « veiller sans surveiller ».

Tout renseignement auprès de la mairie au : 05 53 29 71 08

Opérations tranquillité vacances : pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, remplir le formulaire en ligne : <https://www.service-public.fr/particulier/vos-droits/RA1033>,

L'imprimer et vous rendre en gendarmerie,

CONTACTS

La brigade de CARLUX ouverture le mardi de 14h à 18h tel 05 53 28 66 80

La brigade de SARLAT ouverture tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 18h sauf mardi après-midi

Dimanche 9h à 12h et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h, tel 05 53 31 71 10

La brigade de SALIGNAC ouverture le samedi de 14h à 18h tel 05 53 28 66 85

En cas d'urgence composer le 17 ou le 112



LA VIE CULTURELLE

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2026



10 janvier	Vœux du Maire	
17 janvier	Théâtre	Carlux Association Sport et Culture
25 janvier	Repas crépinettes	Amis de Carlux
31 janvier	AG Limejouis	Comité des fêtes Limejouis
07 février	AG Kayak	Club Canoë Kayak
08 février	Galette des rois et A.G.	Au Fil du Temps Carlucien
20 février	AG comité des fêtes	Comité des fêtes de Carlux
07 mars	Soirée Contes	Amis de Carlux
08 mars	3 Chorales église de Carlux	Association diocésaine
09 mars	A.G. O mille aiguilles	O mille et une aiguilles
19 mars	A.G. C.A.S.C.	Carlux Association Sport et Culture
28 mars	A.G. Amis de Carlux	Amis de Carlux
—mars	Carnaval des écoles	Ami'cole SVS Carluxais
04 avril	Repas et feu artificie	Comité des fêtes Limejouis
19 avril	Printemps du livre	Au Fil du Temps Carlucien
02 mai	Repas Mique petit salé	Amicale de Chasse
24 mai	Expo-vente	O mille et une aiguilles
13 juin	Nettoyage Château	Amis de Carlux
13-14 Juin	Fête votive	Comité des fêtes de Carlux
19 Juin	Fête des écoles	Ami'cole
20 juin	Fête de la musique	Amis de Carlux
27 juin	Concert église de Carlux	Au Fil du Temps Carlucien
12-13 Juillet	Journée portes ouvertes	Club Canoë Kayak de Carlux
13 Juillet	Bal populaire	Comité des fêtes de Carlux
23 Juillet	Réunion Prépa fête crêpes	Amis de Carlux
14 août	Vide-greniers Limejouis	Comité des fêtes Limejouis
22-23 août	Fête des crêpes	Amis de Carlux
28 août	Fermeture base	Club Canoë Kayak de Carlux
05 septembre	Méchoui	Comité des fêtes de Carlux
13 septembre	Marathon canoë kayak	Club Canoë Kayak Castelnaud
19-20 septembre	Journées du Patrimoine	Amis de Carlux
10-11 octobre	Ronde des villages	Office du tourisme Pays de Fénelon
24-25 octobre	Arts dévoilés	Comité des fêtes de Carlux
08 novembre	Repas	Au Fil du Temps Carlucien
21 novembre	Spectacle	Amis de Carlux
28 novembre	Fête Ste Catherine	Relais Ste Catherine

Ces dates sont communiquées à titre indicatif..

Nous vous conseillons de consulter le site de la commune « carlux24.fr », à la mairie ou sur Panneau Pocket.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Associations de Carlux

Association	Qualité	Nom	Téléphone	mail
Les Amis de Carlux	Président	Yves GARRIGUE	06 86 45 22 85	yvesgarrigue@groupegarrigue.com
Comité des Fêtes de Carlux	Présidente	Lyse FERBER		carluxsecretariat@gmail.com
Ô mille et une Aiguilles	Présidente	Patricia ANCELIN	06 45 27 30 53	omilaiguilles2@orange.fr
Amicale de chasse	Président	Fabien PLANCHE	06 89 84 85 91	amicalechassecarlux@gmail.com
Comité des Fêtes de Liméjous	Secrétaire	Anaïs LIARD	06 71 69 40 38	anaisliard24@gmail.com
Canoë Club Carlux	Présidente	Elodie FERBER	07 84 26 13 06	ckccarlux@wanadoo.fr
L'Ami'cole	Présidente	Caroline FONTAINE	06 98 28 09 22	Contact.amicole@gmail.com
Carlux Association Sport Culture (CASC)	Président	Dominique VERRET	06 78 74 77 17	dverret86@gmail.com
Relais Paroissial Carlux		Presbytère	05 53 59 03 16	paroisse.st.sacerdos@orange.fr
Au fil du Temps	Présidente	Janine CHARRIER	06 80 85 84 81	janine.charrier@gmail.com

Association : « 0 Mille et Une Aiguilles »

La Présidente : 06 45 27 30 53

Mail : omilaiguilles2@orange.fr



Deuxième année bien remplie pour l'Association 0 mille et une aiguilles !

Comme prévu, nous avons participé au marché de Noël de Car-sac de décembre 2024 pour présenter nos créations.

Nous avons également répondu présent pour la décoration du repas des crépinettes en janvier.

Pour 2026, nous envisageons d'organiser, au mois de mai, une exposition à Carlux pour donner des idées cadeaux à l'occasion de la Fête des Mères.



Vous êtes créatifs(ves) et vous souhaitez découvrir de nouvelles techniques (tricot, couture, broderie, scrap-booking ...)



Rejoignez-nous, le lundi de 14 heures à 17h à la Salle des Fêtes, pour un moment de bonne humeur !

Pour rappel, l'adhésion à l'Association s'élève à 15 € pour l'année.

La Présidente.



Club Canoë Kayak



CANOË KAYAK CLUB

CARLUX

Présidente : Elodie FERBER

ckccarlux@wanadoo.fr

☎ 06 77 72 14 06



Cette année, la base de canoë kayak a ouvert ses portes le 14 Juillet 2025, après la journée porte ouverte (auberge espagnole) qui a eu lieu le Dimanche 13 Juillet.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un couple de chauffeurs, Luna et Théo !



La saison a débuté avec un faible niveau d'eau et la présence de cyanobactéries, ainsi que de fortes chaleurs.

Un repas moules frites a clôturé la saison pour remercier les bénévoles.



En 2026, la date retenue pour l'ouverture de la base est le Lundi 13 Juillet.

**Le bureau et ses membres vous convient à l'Assemblée Générale,
le samedi 07 Février 2026 à 20h30 à la Salle polyvalente de Carlux.**

Nous remercions chaleureusement toute l'équipe, de bénévoles,
avec une pensée toute particulière pour Philippe ENTE qui a longtemps
œuvré en qualité de président.



**Merci à tous et meilleurs vœux pour
l'année 2026**

Le bureau



C.A.S.C. Carlux Association Sport et Culture

Après plus d'un an d'activités l'association CASC créée lors de l'assemblée générale du 21 juin 2024 a vraiment démarré en 2025 en s'adressant à un nombreux public intéressé de la commune (près de 70% des adhérents sont Carluciens).

Son évolution est très intéressante tout au long de l'année par la qualité et le nombre de participants aux activités majeures que sont la gymnastique d'entretien, les art plastiques, la marche et dernière nouveauté d'une section jeux d'échecs.

SECTION GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

La Gymnastique d'Entretien section conviviale et énergique est en forte progression par le nombre de participants record cette année avec 41 inscriptions.

Le taux de présence et d'assiduité tous les mercredis est supérieur à 80% démontrant la qualité et le contenu des cours proposés par la très active et dynamique Helen STRATT.

Le rassemblement a lieu à la salle des fêtes tous les mercredis matin à 10h pour 1h15 d'exercices.



SECTION ARTS PLASTIQUES



La section Arts Plastiques est un lieu convivial, de partage, où chacun peut apprendre, développer son intérêt pour une ou plusieurs techniques sous l'impulsion de Vinciane, artiste plasticienne.

Elle y transmet son savoir-faire et vous accompagne en fonction des besoins, des capacités et des envies de chacun.

Toutes les techniques du dessin et de la peinture sont abordées (fusain, sanguines, graphites gouache, aquarelle).

Une expo, fin juin, met en avant les progrès réalisés
Les ateliers d'été permettent également de s'essayer à d'autres techniques plus originales, telles que le cyanotype ou encore la tempera.
Débutants ou confirmés, petits et grands, chacun a sa place.

Tous les mercredis, à la salle des fêtes.



SECTION MARCHÉ



circuits à vous proposer.

Il faut citer aussi l'envol de la section Marche pilotée par Élisabeth DÉPRET et assistée de Christiane COQUET sur des parcours toujours aussi insolites, de proximité avec un groupe d'une douzaine de marcheurs assidus à découvrir la nature et le patrimoine local.

Le rassemblement est prévu tous les vendredis à 14h au parking des platanes ou dans les communes avoisinantes afin de diversifier les



SECTION JEUX D'ÉCHECS



Depuis quelques semaines seulement naissance d'une nouvelle section créée à savoir activité jeux d'échecs.

En place depuis octobre, 3 puis 6 et 8 joueurs débutants ou confirmés ont rejoint cette section à ce jour. Cette activité est animée par Emmanuel PONCELET qui gère les différents niveaux du groupe avec sérénité et intérêt pour le confort de chacun.

Les séances proposées se déroulent à la petite salle des fêtes de 17 h 30 à 19h et ceci tous les 1er et 3ème mercredi de chaque mois.

PROPOSITION SPECTACLE THEATRE

Nouveauté encore au niveau culture l'association CASC vous proposera une pièce de théâtre le 17 janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes intitulée "la Souricière" d'Agatha Christie présentée par la troupe de l'Art Roquois et ceci en concertation avec les autres associations.



Entrée libre au spectacle contre participation au chapeau.

PROJET EN ATTENTE

Quelques activités sont encore en sommeil malgré les nombreux rappels concernant les sections **vélo de route ou VTT**, ou d'une activité originale telle que la **sculpture sur pierre** ou encore l'activité **œnologie**.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Un rassemblement important et incontournable vous sera proposé le **16 mars 2026** lors de notre Assemblée Générale. Venez nombreux nous rencontrer à partir de 18 h afin d'échanger sur vos souhaits de manière à vous satisfaire dans de nouvelles activités ou optimiser celles existantes.

SATISFAITS DE SA 1ère ANNÉE D'EXISTENCE LES MEMBRES DU BUREAU CASC ET LA SOIXANTAINÉ D'ADHÉRENTS VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX 2026.

Le Comité des fêtes de Limejouis

Président : Nicolas LINOL PEYROU
cocolas46@hotmail.com

Cette année encore, le comité a eu le plaisir d'organiser, pour la troisième fois, son vide-greniers nocturne accompagné de son repas.

Malgré la canicule et l'interdiction de tirer le feu d'artifice, la fête fut une réussite.

Un grand merci à tous les participants pour votre fidélité, aux musiciens du groupe ENDEN ROCK BAND qui ont animé la soirée avec brio, et bien évidemment à nos bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Nous avons hâte de vous retrouver l'an prochain, et espérons vous voir encore plus nombreux en 2026 pour partager de nouveaux moments festifs : **le feu d'artifice qui sera tiré dans le début de l'année** et notre rendez-vous du 14 août.



Le comité vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, une excellente année 2026, et surtout.... à très bientôt pour de nouvelles aventures ensemble!

Les Amis de Carlux

La vie de l'association, les fêtes et le château sur internet : <http://lesamisdecarlux.over-blog.com>

Créée il y a 60 ans, l'association des Amis de Carlux participe chaque année à l'animation de la vie de notre commune.

L'exercice 2025 des Amis de Carlux, marqué par la célébration des 60 ans de notre Association, a connu plusieurs temps forts.

Les évènements marquants du début d'année

Comme chaque année, nous avons débuté celle-ci par le traditionnel « Repas des Crépinettes » qui a réuni un public d'habituels dans une excellente ambiance.

Fusion avec Méli Mèl'Arts et nouvelles animations

Nous avons finalisé le projet de fusion-absorption avec l'Association Méli Mèl'Arts, ce qui nous a permis la création de deux nouvelles manifestations pour l'animation de la Commune, un spectacle pour les enfants des écoles ainsi qu'une soirée Cabaret.

La première Fête de la Musique à Carlux



Autre manifestation nouvelle, l'organisation de la première Fête de la Musique à Carlux, sur les Terrasses du Château, qui a été unanimement saluée en raison de la qualité de la prestation du Groupe local Still' Rocking. Cet évènement a contribué à renforcer l'attractivité de Carlux et à fédérer les habitants autour de la musique.

Actions bénévoles et opérations de nettoyage

Cette nouvelle manifestation nous a imposé d'avancer à mi-juin, notre opération de nettoyage et le désherbage des abords du château, qui s'est achevée par « une Auberge Espagnole » en présence de nombreux bénévoles.

Animations estivales et engagement solidaire

La saison estivale s'est poursuivie avec l'organisation de deux soirées Escape Game très fréquentées.

Il convient de préciser que les recettes perçues par l'organisateur de ces soirées ainsi que celles résultant de la vente des boissons par nos soins ont intégralement fait l'objet d'une donation à la Ligue contre le cancer, soit 1 500 €.

Adaptation face à la météo et festivités

Malheureusement une météo capricieuse est venue perturber les deux manifestations suivantes.

L'organisation de la Fête des Crêpes a dû être fortement adaptée, au pied levé, pour respecter les directives préfectorales relatives à la période caniculaire.

La forte réduction de l'amplitude horaire n'a pas permis le déroulé normal des activités festives prévues.

Repas périgourdin et animations médiévales

Nous pouvons aussi souligner le succès du repas périgourdin sur les Terrasses du Château qui s'est déroulé dans une belle ambiance festive, avec comme toujours la participation très dynamique de nos jockeys.

Cependant, la Troupe Médiévale « Les Caminaïres » a su faire preuve d'adaptation en improvisant un concert dans l'église qui a été très suivi et très apprécié.

Grace à la dynamique du groupe des Caminaïres et des bénévoles, la place du village a vécu deux belles soirées malgré les coupures d'électricité.

Le stand des crêpes et les courses aux ânes ont, comme d'habitude, été les piliers de la Fête des Crêpes. Merci aux courageux bénévoles qui ont œuvré sans relâche sous des températures élevées.

Notre déception et celle du public ont été aussi accentuées par l'annulation du feu d'artifice qui devait clôturer la Fête et célébrer le 60^{ème} anniversaire de notre Association, mais cela n'a en rien entamé la dynamique de nos bénévoles. Qu'ils en soient remerciés.

Journées Européennes du Patrimoine

La saison estivale, traditionnellement ponctuée par notre participation aux Journées Européennes du Patrimoine, a également été très perturbée par une météo orageuse et très pluvieuse.

Les stands de la Troupe Médiévale n'ont pas résisté aux intempéries nocturnes du samedi soir, et nous avons dû annuler leurs animations prévues le dimanche.

Malgré tout, 180 visiteurs ont assisté aux visites guidées animées par notre Association, dont 60 courageux le dimanche...

Fin d'année sous le signe de la convivialité et de la solidarité

Cependant, notre fin d'année a été placée sous de meilleurs auspices.

Les rires et sourires d'enfants sont venus récompenser les efforts des bénévoles mobilisés pour l'organisation du spectacle de « poules savantes » organisé à l'attention des enfants des écoles du Rassemblement Pédagogique Intercommunal (Carlux, Calviac, Pech-de-l'Espérance, Saint Julien de Lampon, Sainte Mondane).



Enfin, nous avons eu le bonheur de clôturer la 60^{ème} année de notre Association dans une ambiance festive, avec le succès de la soirée Cabaret unanimement salué par un public de 130 personnes ravies de la qualité des prestations des artistes et de l'organisation de cette manifestation.



Comme chaque année, je rappelle que le succès des manifestations que nous organisons est le fruit du travail et du dévouement de tous les bénévoles et sympathisants de notre Association que je remercie très sincèrement.

Engagement pour le patrimoine local

Très attachés à la sauvegarde de notre patrimoine, nous avons souhaité célébrer le sixantième anniversaire de notre Association, en contribuant au financement des travaux de restauration de la Dormition de l'Église, par un don de 5 000 € à la Fondation du Patrimoine.

La fin de l'année a aussi été marquée par la finalisation des travaux de réparation et de sécurisation de la plateforme d'accès de la barbacane du château, réalisés par un artisan local, dont nous avons assuré le financement à hauteur de 4 680 €. La réparation de la porte intérieure est également prévue en début d'année 2026.

En cette période de vœux, notre souhait est de maintenir la dynamique dans la conduite de nos projets et d'accueillir de nouveaux membres au sein de l'Association en 2026. Nous adressons à tous nos meilleurs vœux pour une année heureuse et prospère.



Le programme des manifestations 2026 sera dévoilé à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale prévue le 28 mars 2026.



Notre Bureau depuis 2024 :

Yves GARRIGUE président
Patrick THEMELIN trésorier
Claudine ALBENQUE secrétaire

Michel LEMASSON président d'honneur
Jean Claude ANCELIN secrétaire adjoint

lesamisdecarlux@orange.fr

Activités de l'association Mémoire et Patrimoine du Pays de Fénelon en 2025.

Activités de l'association Mémoire et Patrimoine du Pays de Fénelon en 2025.

L'association « Mémoire et patrimoine du pays de Fénelon » MPPF, a pour mission de sauvegarder et valoriser le patrimoine de notre territoire sous tous ses aspects.

Rallye Fénelon : Le 15 juin, l'association a organisé sa 6^{ème} édition sur le Haut Pays reliant Orliaguet à Carlux en passant par Nadaillac-le-Sec où l'accueil de midi avait été organisé par les associations locales et la municipalité. Les associations et les élus d'Orliaguet ont apporté une aide précieuse au départ des 80 participants vers Bonnat et le haut pays. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la satisfaction de tous.

L'association des Amis de Carlux et la municipalité de Carlux ont réservé un chaleureux accueil à l'arrivée du Rallye 2025 à la salle des fêtes. L'équipage vainqueur fut une nouvelle fois lotois.

Géolocalisation du petit patrimoine du Pays Fénelon : Ce travail commencé depuis six ans se poursuit.

Il a permis de répertorier plus de 400 sites. La géolocalisation de l'ancien canton de Salignac (Haut Pays Fénelon) est bien avancée. Sur la Carlucie, Prats de Carlux, Simeyrols, Pech-de-l'Espérance et Carlux sont en cours. En 2026, ces relevés débiteront sur les communes de Calviac, Saint Julien, Veyrignac et Sainte Mondane.

Le Comité des fêtes de Carlux

Présidente : Lyse Ferber
Secrétaire : Sabine Limousin -
Trésorier : Julien Noyer

Un nouveau bureau a été élu en mars, prenant en charge les manifestations rattachées au comité des fêtes : Fête Votive, 13 juillet et Méchoui.

Nous remercions pour leur investissement durant de nombreuses années Jean-Claude, en qualité de Président et Janine en tant que secrétaire. Ils restent les piliers du comité.

Fête votive 07- 08 juin:

L'organisation a débuté plus de deux mois en amont, par les Aubades.

Durant plusieurs week-ends du printemps, une équipe de jeunes (et moins jeunes !) ont sillonné les routes du village. Guy avec son tracteur, les a conduits patiemment de maison en maison.

Il est important de rappeler l'importance des Aubades qui servent à financer la musique, les feux d'artifices... Les recettes de la buvette et des repas ne couvrent pas les frais engagés pour la vie de cette fête.

Sans la générosité des Carluciens et les dons de plusieurs entreprises locales, la fête votive pourrait être compromise.

Les forains habituels ont pris place sur la place des Platanes le lundi avant la fête, sauf un ! Les grandes auto-tamponneuses nous ont fait faux bond au dernier moment sans nous en avertir. C'est fort dommage pour les jeunes !

Exceptionnellement, cette année, le comité a organisé deux repas pour ce week-end festif. (Le lundi Pentecôte étant férié).

Le premier repas a été préparé par le comité et pour le second, nous avons fait appel au service de Lauris pour nous confectionner une paëlla. Nous avons été complet les deux soirs, soit 150 repas à chaque fois !

L'ambiance a été incroyable les deux soirs. La Band' à Ben a fait danser sur les tables les convives le samedi. Quant au dimanche, c'est les B & Cie qui ont animé la soirée autour de la buvette.

Un concours de pétanque a été organisé comme chaque année le dimanche après-midi.

La fête votive fut clôturée par un feu d'artifice avec une belle affluence grâce à une météo agréable et le lendemain férié.



Mais les forains nous mettent en garde, ils ne « travaillent » pas assez lors de cette fête, et leur présence pourrait être compromise...



Le méchoui :

Comme bien rappelé de nombreuses fois sur « Panneau Pocket », le méchoui n'a pu se dérouler début septembre (à la suite d'un arrêté préfectoral interdisant les feux pour raison de sécheresse).

Mais le 2 novembre, nous avons réussi à nouveau à « mobiliser nos troupes » et les tee-shirts rouges ont encore frappé !

Évidemment, nous avons dû nous installer à la salle des fêtes car nous ne sommes plus à la même saison ! L'ambiance et la chaleur humaine étaient au rendez-vous autour d'un repas qui a été fortement apprécié.

La Fête nationale

13 juillet : Nouvelle configuration pour notre 13 juillet Carlucien.

Le barnum du repas a été installé le long du rempart, ce qui nous a permis de placer 150 personnes pour le repas à l'abri. La météo était au rendez-vous et nous avons pu rajouter en dehors quelques tables pour les musiciens et repas supplémentaires.

Le repas, que nous avons organisé, était complet une semaine avant le 13 ! Nous avons refusé autour d'une centaine de personnes ! La période estivale apporte de nombreux vacanciers en plus de nos fidèles, nous n'avons pas pu répondre à la demande...

Pour la première fois également, une buvette a trôné au milieu de la place de la mairie face à la scène. Cette dernière a accueilli le groupe pop-rock : les Tam's dont un membre est Carlucien ! Le public a fortement apprécié.

Puis avant les feux d'artifices (financés par la commune), la retraite aux flambeaux a emmené quelques 160 enfants avec leurs lampions à travers les ruelles du haut du village.

Le feu d'artifice, tiré depuis les remparts du château, a illuminé la place de ses lumières multicolores.

Un record d'affluence pour cette soirée.



Notons qu'il est rare qu'un petit village offre une attraction gratuite aux enfants qu'ils soient du village ou vacanciers. Belle initiative mise en place il y a de nombreuses années

Relais sainte Catherine de Carlux

paroisse.st.sacerdos@orange.fr

Site : www.egliseensarladais.catholique.fr

L'année du jubilé proposé par le Pape François va se terminer à Rome le 31 décembre.

Qu'avons nous vécu au sein de notre paroisse Saint Sacerdos et plus particulièrement à Carlux autour de notre grande église Sainte Catherine ?

Nous avons la joie d'accueillir deux fois par mois le prêtre pour l'Eucharistie, moment important pour la foi des baptisés (le samedi soir ou le dimanche matin).

Offices ponctués autour de l'année liturgique :

Noël l'an dernier, ce fut la petite crèche qui nous a aidé à vivre l'évènement de la naissance du Christ Fils de Dieu ! Cette année c'est la crèche automate qui est installée par les paroissiens, aidés par une équipe d'agents municipaux.

Le 24 Mars, nous avons eu la chance d'accueillir, en lien avec la municipalité les chorales de Lucile CHAMINADE cheffe de Chœur de St Génies. Le nombreux public était « enchanté ».

Le vendredi saint à 15h, le père ZANETTE est venu vivre le chemin de croix dans l'église, mais nous sommes peu nombreux pour vivre cet évènement.



Le dimanche des rameaux, nous avons inauguré le calvaire près du cimetière, restauré par le mari d'une conseillère, en présence de la municipalité. Puis au calvaire du château, le buis a été béni par l'abbé NICOLAS et en procession nous sommes montés vers l'église, en chantant, rameau dans la main, en lien avec la montée triomphale de Jésus à Jérusalem. En juin, un concert d'une violoncelliste a attiré une cinquantaine de personnes.

Parmi les funérailles, il y a eu celui du carillonneur de l'église et conseiller municipal Philippe, ancien président du CKCC ; un bel hommage lui a été rendu par la municipalité, en présence des prêtres de la paroisse et des frères Dominicains.

En août, nous avons accueilli une chorale de chants sacrés qui a émerveillé l'auditoire et a apporté de l'argent pour la fondation du patrimoine qui aide la municipalité au projet de rénovation de la Dormition de la Vierge. Les travaux de peinture ont commencé en septembre et seront terminés début 2026. Le retable sera remis en état dans quelque temps.



A la mi-septembre, à la fête du patrimoine, l'église était ouverte. Après la visite du château beaucoup de personnes sont venues dans l'église se recueillir et écouter les explications, en lien avec les amis de Carlux.

A cette occasion, à la fin de la messe un pot d'amitié a réuni les paroissiens et quelques membres de la municipalité. L'échafaudage était installé pour le début des travaux de peinture délicate !

A la Messe de la Toussaint le 2 Novembre, c'est avec beaucoup d'émotion que la liste de tous nos défunts du village a été lue afin de se recueillir silencieusement.

Ensuite, selon la tradition, la bénédiction des tombes au cimetière a eu lieu par le Père Christophe LAFAYE.



Puis ce fut la fête Sainte Catherine : quatre « Catherine » du village étaient présentes, elles ont eu leur petite fleur. Le père ZANETTE a été heureux de célébrer un baptême (et nous aussi !). Le livre d'or, installé au fond de l'église pour les visiteurs croyants et non croyants, a été porté en procession au moment de l'offertoire, signe de l'universalité de l'Eglise. Un pot d'amitié dans le narthex a permis une belle convivialité en accueillant tous les amoureux du patrimoine. Une vente de gâteaux sucrés salés a permis de récolter 300 euros dont une partie sera remis pour la fondation du patrimoine.

C'est ainsi que l'année liturgique se termine avec les dimanches de l'avent pour nous préparer à NOEL.

L'année 2026 nous réserve des surprises dans notre Eglise ! A vos agendas !

Le Vendredi 16 Janvier à 10h 30 la messe de Sainte Geneviève proposée par la gendarmerie de Sarlat .

Début février « l'Atelier chantant de Sireuil » va se manifester pour la Dormition.

Le samedi 28 Février en après midi le chœur MILESTEL.

Le 8 Mars en après midi 4 chorales de Lucile CHAMINADE.

En mai le concert de la St Roch.....sans oublier les offices habituels !

Si des personnes sont intéressées pour venir nous aider à maintenir la vie de l'Eglise de pierre et l'Eglise des VIVANTS, elles sont les bienvenues ! il y a tellement à faire : ouvrir et fermer l'église, le ménage, les fleurs, les cierges, la sacristie etc. Merci.

Fait en équipe le 17 Décembre 2025

MOT de notre Curé : Abbé Christophe LAFAYE :

La restauration de la Dormition et de son Retable est une initiative portée par la commune et les amoureux de cette Eglise. C'est une œuvre d'art spirituelle qui réjouit toute la communauté croyante, car c'est un signe d'élévation qui nous indique MARIE ;

Toute la Paroisse St Sacerdos vous remercie

Ami'cole

**Ami'cole
Association des parents d'élèves
du R.P.I. du Carluxais**



L'association rassemblant les communes de Calviac en Périgord, Carlux, Pechs de l'Espérance, Saint Julien de Lampon et Sainte Mondane.

L'association a pour but de participer au financement des activités scolaires et extra-scolaires des élèves des quatre écoles du RPI. Pour citer quelques exemples, nous aidons le Père-Noël, nous finançons les bus lors des sorties, etc.... Mais surtout nous organisons la Kermesse qui a lieu chaque année en juin.

Pour cela, nous pouvons compter sur le bureau qui est composé comme suit :

Caroline, présidente	Marion, vice-présidente
Benjamin, secrétaire	Lou, secrétaire adjointe
Bob, trésorière	Stéphanie, trésorière adjointe

Mais surtout, nous sommes épaulés par les parents qui composent le Comité de l'association, par les parents d'élèves qui nous aident lors des manifestations, les associations et entreprises du RPI qui nous conseillent et nous soutiennent, ainsi que les élus qui répondent présents pour nous accompagner dans les différentes manifestations.

Financièrement, l'association récolte des fonds par le biais de différentes subventions, de ventes organisées tout au long de l'année (vente St Michel, gâteaux...) et de manifestations.

Vous pouvez nous suivre et être informés de nos manifestations sur notre page FaceBook :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61573208191977>

Pour nous contacter : contact.amicole@gmail.com

Club Au Fil du Temps Carlucien

Présidente : Janine CHARRIER
janine.charrier@gmail.com

Club Au Fil du Temps – année 2025

Fin février 2025, le club **au fil du temps** a organisé son assemblée générale. Les rapports d'activités 202 ont été présentés :

La situation financière et la réalisation des quelques projets réalisés ont été approuvés à l'unanimité.

A notre grand regret, différents problèmes de santé ont perturbé la programmation des moments conviviaux. Toutefois quelques moments très sympathiques se sont déroulés.

100 ans et 90 ans au CLUB :



Nous avons pu clôturer l'Assemblée en dégustant de nombreuses galettes et en trinquant avec du champagne pour fêter :

les 100 ans de notre doyenne Janine BARON et les 90 ans de Maguy NOMBELA.

Après avoir soufflé les bougies, nous avons dégusté un magnifique Gâteau au son de l'accordéon de Nathalie GRELETY.

Pendant toute l'année quelques joueuses très sympathiques ont maintenu l'esprit d'équipe du club en se confrontant dans des parties très animées de scrabble.

ALSACE :



Il est bon de se rappeler, la découverte d'une magnifique balade d'une semaine en Alsace.



La Présidente remercie encore la famille DELAVALLADE qui a supervisé les déplacements et qui a permis à tous les voyageurs de se régaler même parfois sous la pluie.

L'année 2025 fut presque une année blanche. L'organisation des voyages et des balades sur le territoire se fait toujours en début d'année afin de permettre à tous les prestataires de planifier correctement les logements, visites et promenades. Les problèmes de santé ont limité les actions.





Le CLUB a tout de même réalisé « le Printemps du livre » avec la participation de nombreux auteurs.

L'un d'eux a confectionné les repas et a donné de son temps pour que tout se réalise dans les meilleures conditions. Plus de 300 visiteurs ont répondu à l'appel, la preuve que la lecture compte encore beaucoup dans notre milieu rural.

Le bureau remercie tous les membres qui sont restés fidèles et qui ont apporté leur joie de vivre, leur soutien afin que le club puisse rebondir.

Ne pas oublier que tous les mardis, les activités-jeux, tricot, broderie ou autre continuent, sorties théâtre, projection photos etc... sont proposés encore maintenant.

La Présidente lance un appel pour trouver un nouveau trésorier le plus vite possible. la préparation des voyages et activités 2026 est déjà en route. Prière de contacter Janine CHARRIER au 0680858481 ou de laisser un message.

**LE CLUB AU FIL DU TEMPS CARLUCIEN VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 2026
ET SURTOUT UNE TRES BONNE SANTE**

**RENDEZ VOUS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 FEVRIER A LA SALLE DES FETES DE CARLUX
A PARTIR DE 14H30. DEGUSTATION DES GALETTES VERS 16H.**

Amicale de chasse de Carlux

Président : Fabien PLANCHE
Trésorier : Charlotte PLANCHE
Secrétaire : Yohan SOULIER

Cette année, nous avons abattu 30 sangliers, 4 cervidés, mais la population de cervidés augmente.

Suite aux dégâts faits par les sangliers, une battue administrative a été faite sur ordre de la préfecture sur le territoire des Teilles.

Des clôtures ont été achetées et posées par l'association autour des cultures de maïs, pour les protéger, avec accord des agriculteurs.

Le repas Mique/petit salé s'est tenu au mois de mai, et sera reconduit en 2026, on vous attend à nouveau nombreux !

L'amicale de chasse de CARLUX vous souhaite à tous
de bonnes fêtes, et la santé !

Le Président, Fabien.



**Pour tout renseignement,
s'adresser au Président :**

☎ 06 89 84 85 91

Associations locales

Les associations locales, loi de 1901, par leur structure et leur fonctionnement démocratique permettent à tous les citoyens qui le souhaitent d'assumer dans l'intérêt de tous de réelles responsabilités au sein de la vie de la commune.

Le Conseil municipal, conscient que les associations sont les garants des libertés et de la démocratie, continuera à les encourager.



PNEUS & ENTRETIEN AUTO

GOURDON - 05 65 41 95 95

SARLAT - 05 53 30 40 92

SOUILLAC - 05 65 32 72 30



Envie de donner ou de voir des spectacles, la cour centrale du château offre une très belle acoustique dans un décor exceptionnel.

S'adresser à la mairie de Carlux



**HYDRAU
ELECT**

**Z.I. rue Marcel Paul
46130 BIARS SUR CÈRE**

Tél.: 05 65 39 72 00

Fax : 05 65 38 68 36

contact@he46.fr



11, Place du Pré Saint-Louis - 24260 LE BUGUE — Tél. 05 53 07 23 18 — Mail : info@montastier.fr



DG
06.14.05.59.90

NEUF ET RÉNOVATION

PLAQUISTE JOINTEUR

PLAQUISTE JOINTEUR
ISOLATION RENOVATION INTERIEURE
FAÏENCES CARRELAGE

35 RUE DES SECHOIRS
24370 CARLUX

geoffreydeboom80@gmail.com

06.14.05.59.90

Althea
Vous recherchez un savoir faire?

- Conditionnement
- Ferronnerie
- Espaces verts
- Blanchisserie
- Couture
- Restauration
- Entretien

Devis sur mesure

05 53 28 63 20 - <https://www.asso-althea.com/esat/>
2683 route des Oiers - 24370 PRATS-DE-CARLUX



COVERPA

Du choix, du stock, des services.

Votre magasin de quincaillerie, électroportatif, outillage du bâtiment, fournitures industrielles, électricité, plomberie, motoculture, irrigation, pièces agricoles, fers et clôtures, EPI.

 Z.I. de Madrazès - 24200 SARLAT LA CANÉDA
 05 53 59 32 31  www.coverpa.com

Vente aux professionnels et aux particuliers
 578 Impasse de la chocolaterie 24370 CARLUX
 05.53.29.73.41

Spécialités artisanales
 Confiserie de Noix
 Chocolats aux Noix

19  72

Domaine de Béquignol
 Artisan Chocolatier

Boutique en ligne : www.carlux-chocolats.com

Les jardins privés de Cadiot se composent, sur 2 ha, de 10 espaces par thème de couleur avec une conception actuelle. Trois terrasses de 300m de long accueillent plus de 1500 variétés en floraison continue (roses anciennes, graminées, hydrangeas...). Des sculptures jalonnent ce parcours et en font un site culturel unique.

Tél : 05 53 29 81 05

SAS
Delhorbe

Chemin des 7 fontaines
24370 CARLUX

05 53 29 74 11
 06 79 96 39 45

chris.delh@orange.fr

- 💧 PLOMBERIE
- 💧 SANITAIRE
- 💧 ADOUCISSEUR D'EAU
- 💧 CHAUFFAGE
- ❄️ CLIMATISATION

Fioul - Gaz - ENR
 Installation - Dépannage
 Entretien - Ramonage





SARL PROUILLAC & Fils

Bénies - 24590 Salignac-Eyvigues
Tél. : 05 53 28 81 20 - Fax : 05 53 28 82 04
www.prouillac-materiaux.com

DENIS PIGHI
CRÉATEUR PAYSAGISTE



- LOGICIEL 2D / 3D
D'ARCHITECTURE D'EXTÉRIEUR
- CRÉATION - ENTRETIEN
PARCS, JARDINS & BASSINS D'AGREMENT
- ARROSAGE INTÉGRÉ
- VENTE DE VÉGÉTAUX

3dconceptpaysage@orange.fr

06 87 76 27 74

05 53 31 89 96

Fabien Reynal

FAB~élec  **24** 

fabelec24@gmail.com Tél. 06 40 33 84 66

Installation électrique, Dépannage, Rénovation, Automatisme, VMC ...
 Redon / 24250 - Groléjac

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
09H00 - 12H00 / 14H00 - 19H00
LE SAMEDI DE
09H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00

**ATELIER
DU PC**

SOLUTION INFORMATIQUE

VENTE - REPARATION PC / MAC
MAINTENANCE ET INFOGRANCE
INTERNET ET SECURITE
SAUVEGARDE ET HEBERGEMENT

☎ : 05 53 28 49 43
✉ : contact@atelierdupc.com
🌐 : atelierdupc.com

Professionnel
articulier

SUIVEZ NOUS SUR LES RESEAUX



boulangier
si bien ensemble

SARLAT-LA-CANÉDA
C. C. du Pontet - D704 - 05 53 28 18 28

durand décor 

SALONS LITERIE
MEUBLES LINGE RIDEAUX
STORES & déco

stores
outdoor
indoor

gallery
tendances
| mobilier & concept

www.durandecor.fr
Rte de Souillac 24200 Sarlat

05 53 31 17 69



ROUFFILLAC 05.53.31.03.13 contact@itinerance-cuir.fr



AGEFAUR

GÉOMÈTRES-EXPERTS

SARLAT
GOURDON
SOUILLAC
LE BUGUE

CONSEILLER

05 53 59 35 38

05 65 41 09 78

05 65 27 12 50

05 53 07 28 79

VALORISER

sarlat@agefaur.com

gourdon@agefaur.com

souillac@agefaur.com

lebugue@agefaur.com

GARANTIR

SARL CHAUSSE
TRAVAUX PUBLICS
CARRIERE
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
GOUDRONNAGE
Rouffillac
24370 CARLUX
Tel . 05 53 29 70 16



Halle Paysanne de Carlux Marché fermier

Restaurant panoramique typiquement Périgourdin
« Le Relais du Paysan »
ouvert tous les jours de mai à novembre

☎ 05 53 29 41 90



Restaurant hôtel Le Rouffillac

Ouverture à l'année et tous les midis
Menus à 13 €, 18 € et 22 €
Repas de fêtes, d'associations et de groupes
☎ 05 53 29 70 24

Visite du Château le Paluel de mai à
Toussaint

MARCHE DES HALLES de SOUILLAC tous
les jours, toute l'année de 9 heures à 19 heures



STANISLAS EMENGAR 06 84 87 30 81

**TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT
DÉMOLITION, VRD
TRAVAUX AGRICOLES
ET FORESTIERS**

Aménagement et agencement
de votre terrain



METAL
FERRONNERIE
SERRURERIE

**METAL
CREATIF**

Avec Frédéric Castang

La Garélie - 24370 CARLUX
Contact : fredcastang@gmail.com - 07.87.39.75.10
Facebook : <https://www.facebook.com/FREDCASTANG>



RECA

NATURALINE
Velours

- RÉSINE BIOSOURCÉE À IMPRÉGNATION CARBONÉE NÉGATIVE
- EXCELLENTE OPAQUE
- LESSIVABLE

**DU LUNDI
AU VENDREDI :**
8H-12H / 14H-18H30

SAMEDI :
9H-12H / 14H-18H

RECA

Toujours là pour défendre vos couleurs !

Peintures

**Papiers peints
et Panoramiques**

Revêtements de sol

Outils

1780, ROUTE DE SOUILLAC
24200 SARLAT

05 53 28 25 63
reca.sarlat@reca.tm.fr



Scannez-moi !



www.reca-peintures.com



Sas Bataillon Frères : 121, Av. Aristide Briand - 24200 SARLAT - Tél. 05 53 59 33 78

www.bataillon.fr



**Vous désirez faire paraître un
encart publicitaire dans le bulletin
municipal 2026 ?
Contactez la mairie de Carlux au
05 53 29 71 08**

Bruno Tomassetti
Agent général

23 rue Gambetta BP 11 - 24220 Saint Cyprien

Tél. : 05 53 30 35 40

Fax : 05 53 29 13 75

E-mail : agence.tomassetti@axa.fr

N° Orias 07 01 3 7

N° 1050844721MY au fichier des démarcheurs bancaires ou financiers



réinventons / notre métier

100% recyclé



Thierry Couderc

Vous souhaitez vendre votre bien?

N'hésitez pas à me contacter

au **06 87 22 52 07**

Vous accompagner dans
votre projet est ma priorité!

**Ou gagner de l'argent
simplement:**

Un bien se vend dans votre secteur?

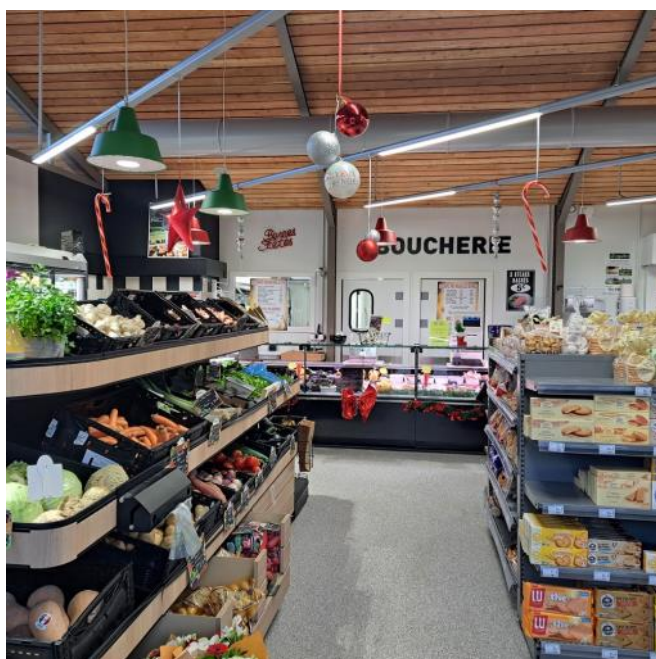
Communiquez moi l'info
et gagnez 10% de mes honoraires !

thierry.couderc@safti.fr

Conseiller indépendant en immobilier



N° 888 560 810 - RSAC de Bergerac



CARLUX

Heures d'ouverture

Du Mardi au samedi

8h à 12h30

15h à 19h15

Le dimanche 8h à 12h 30

Horaire d'été : du lundi au samedi

8h à 12h 30 et 15h à 19h 30

Dimanche 8h à 12h 30

Boucherie Charcuterie Traiteur

Alimentation Générale

Presse Gaz

Relais colis

Livraison à domicile

05.53.30.13.79

Mail : proxi.carlux@orange.fr

**La municipalité de CARLUX remercie chaleureusement
tous les annonceurs de ce bulletin pour leur participation active :
Pensez à eux pour vos activités**